REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie d'AVIGNON

Séance publique du : 16 DÉCEMBRE 2023

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

ETAIENT PRESENT(E)\$:

Mme Cécile HELLE. M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD. Mme Laure MINSSEN, M. Fabrice MARTINEZ TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, Laurence LEFEVRE. M. Claude M. David FOURNIER. Mme TUMMINO. Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY. Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX. CLAVEL. Martine M. Marc SIMELIERE. M. Kader BELHADJ. Mme Μ. Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD. Joël PEYRE, TEXTORIS. QUENNESSON. Joanne M. Cyril BEYNET, Mme M. Arnaud PETITBOULANGER, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, ROCCI. Thierry VALLEJOS. Mme : Annick WALDER. M. Christian M. Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA. M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE

ETAIENT REPRESENTE(E)S:

Mme Catherine GAY par Mme Martine CLAVEL.

Mme Marie-Anne BERTRAND par M. Fabrice MARTINEZ TOCABENS

Mme Sylvie MAZZITELLI par Mme Isabelle LABROT

Mme Laurence ABEL RODET par Mme Nathalie GAILLARDET

M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM

Mme Kamila BOUHASSANE par Mme Zinèbe HADDAOUI

M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT

Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA

Mme Annie ROSENBLATT par Mme Christine LAGRANGE

Mme Florence ROCHELEMAGNE par M. Michel BISSIERE

AR préfecture: 084-218400075-20231216-lmc1X01000153f5-DE

Date de télétransmission : 20-12-2023



CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2023

5

FINANCES: V - Approbation du Budget Primitif 2024 du Budget Annexe du Crématorium.

M. PEYRE

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Comme pour le Budget Principal, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le Budget Primitif du Budget Annexe du Crématorium.

IV. BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM

S'agissant d'un service revêtant un caractère industriel et commercial (S.P.I.C.), le budget annexe du Crématorium est soumis au plan comptable M4.

Le projet de budget primitif 2024 est établi en hors taxes à 1 442 499 € en recettes et en dépenses, toutes sections confondues, tous mouvements confondus (réels et ordres).

La déclinaison des dépenses et recettes par chapitre s'établit ainsi :

A. Les recettes

Les recettes de **fonctionnement**, d'un total de 687 285 € sont composées des prestations de services et des produits perçus auprès des usagers comme suit :

70 – prestations de services

686 285 €

o 75 – autres produits de gestion courante

1 000 €

La section d'**investissement** est constituée des recettes relatives à la dotation aux amortissements pour 125 534 € (chapitre 040 – opérations de transfert entre section) et aux autorisations d'emprunt (chapitre 16) pour un montant de 629 680 €, soit un total de 755 214 €.

AR préfecture : 084-218400075-20231216-lmc1X01000153f5-DE

Date de télétransmission : 20-12-2023

B. Les dépenses

Les dépenses de **fonctionnement** sont proposées pour un total de 687 285 €. Elles intègrent les postes suivants :

•	 011 – charges à caractère général 	291 102 €
	∘ 012 – charges de personnel	189 990 €
	 65 – autres charges de gestion courante 	21 510 €
	 66 – charges financières 	56 649 €
	 67 – charges exceptionnelles 	2 500 €
	 042 – opérations de transfert entre section (amortissement) 	125 534 €

Les dépenses réelles de fonctionnement concernent les fluides, l'entretien et le dépannage des installations, des prestations d'élimination de résidus ou encore les charges d'électricité.

En **investissement**, la majorité des dépenses inscrites concernent des travaux à effectuer pour la mise en service d'un four supplémentaire (environ 518 000 €) et les travaux d'amélioration et le remboursement du capital de la dette pour un montant de 125 534 €.

Complétée des intérêts (56 649 € sur le chapitre 66), l'annuité 2024 est proposée à hauteur de 182 €, sachant que l'encours de dette au 31/12/2022 atteindra 1 653 719 €.

Ces propositions sont retracées en annexe 4.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Administration générale, finances et personnel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE le budget primitif 2024, toutes sections confondues, pour le <u>budget annexe du</u> Crématorium, la somme de 1 442 499 € en recettes en dépenses ;
- AUTORISE Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à effectuer des virements d'article à article au sein d'un même chapitre tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement ;
- AUTORISE Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

ADOPTE

Ont voté contre : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

AR préfecture : 084-218400075-20231216-lmc1X01000153f5-DE

Date de télétransmission : 20-12-2023

Se sont abstenus : Mme Ghislaine PERSIA, Mme Martine BAREL, M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE Mme Annie ROSENBLATT, Mme Christine LAGRANGE ne participent pas au vote.

Le Maire

Le Secrétaire de Séance

Mme Cécile HELLE

Mme Frédérique CORCORAL



PARVENU A LA PREFECTURE LE 20 DÉCEMBRE 2023

ACTE PUBLIE LE 08 JANVIER 2024

AR préfecture : 084-218400075-20231216-lmc1X01000153f5-DE

Date de télétransmission : 20-12-2023